

LES EFFETS DE COMMERCE "PAPIER"

I. LES EFFETS DE COMMERCE "PAPIER"

Il existe deux effets de commerce "papier" :

- la lettre de change (ou traite),
- le billet à ordre

Remarque : les effets "papier" sont de moins en moins utilisés par les entreprises. Ils sont remplacés par les lettres de change relevées magnétiques.

A. LA LETTRE DE CHANGE

1) Attention au vocabulaire

Tireur : Celui qui crée la lettre de change (*fournisseur*)

Tiré : Celui qui devra payer la lettre de change (*client*)

Bénéficiaire : Celui qui va recevoir le paiement de la lettre de change (*fournisseur*)

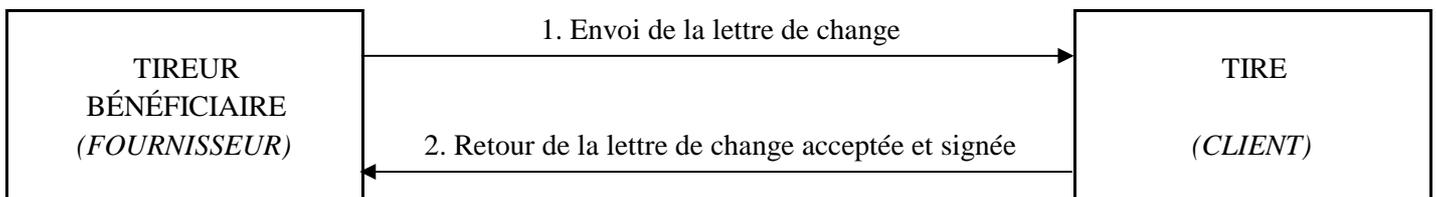
Généralement le tireur est également le bénéficiaire.

Domiciliation : Banque du tiré (*client*)

Nominal de l'effet : montant de l'effet

Échéance de l'effet : Date prévue pour le paiement de l'effet

2) Fonctionnement



3) Comment remplir une lettre de change ?

Nous travaillons chez TOUTOUNE.
Nous sommes le fournisseur de IKOM.

1	2	3	4	5	6	7
TOUTOUNE 71 avenue de Ceinture 95880 Enghien-les-Bains		A Enghien-les-Bains		Contre cette LETTRE DE CHANGE stipulée SANS FRAIS veuillez payer à l'ordre de Nous-mêmes		
MONTANT POUR CONTRÔLE 10 000,00	DATE DE CRÉATION 23/02/..	ÉCHÉANCE 23/04/..	LCR Seulement	MONTANT 10 000,00		
R.I.B du TIRE 30012 0344 0000282856 32 Code établ. Code guichet N° de compte Clé RIB		DOMICILIATION Le Crédit Lyonnais Valenciennes				
Valeur en : Marchandises	NOM et ADRESSE du TIRE IKOM 5 boulevard Watteau 59300 Valenciennes		Signature Toutoune			
ACCEPTATION OU AVAL N° 307						
8	9	10	11	12		

1. Nom et adresse du tireur (*fournisseur*)
2. Lieu de création de la lettre de change : ville du tireur (*fournisseur*)
3. Nominal de la lettre de change
4. Date de création de la lettre de change
5. Date d'échéance : date à laquelle sera payée la lettre de change
6. Nom du bénéficiaire (*fournisseur*) : NOUS-MÊMES
7. Nominal de la lettre de change
8. Nature de la dette : "Marchandises" ou "Travaux"
9. RIB (relevé d'identité bancaire du tiré (*client*))
10. Domiciliation : banque du tiré (*client*)
11. Nom et adresse du tiré (*client*)
12. Signature du tireur (*fournisseur*)

4) Que faire lors de la réception d'une lettre de change ?

Nous travaillons chez IKOM.

Nous sommes le client de TOUTOUNE.

TOUTOUNE 71 avenue de Ceinture 95880 Enghien-les-Bains				Contre cette LETTRE DE CHANGE stipulée SANS FRAIS veuillez payez à l'ordre de Nous-mêmes			
A Enghien-les-Bains		Le					
MONTANT POUR CONTRÔLE	DATE DE CRÉATION	ÉCHÉANCE	LCR Seulement		MONTANT		
10 000,00	23/02/..	23/04/..	[][][][]		10 000,00		
R.I.B du TIRE				DOMICILIATION			
30012	0344	0000282856	32	Le Crédit Lyonnais Valenciennes			
Code établ.	Code guichet	N° de compte	Clé RIB				
Valeur en : Marchandises Acceptée le 25/02/..				NOM et ADRESSE du TIRE		Signature	
ACCEPTATION OU AVAL N° 307				IKOM 5 boulevard Watteau 59300 Valenciennes		Toutoune	
1				2			
3							

Après contrôles, le client accepte la lettre de change. Pour cela il y indique :

1. la mention "Acceptée"
2. la date d'acceptation
3. sa signature (signature du tiré (client))

Puis, il la retourne au fournisseur.

B. LE BILLET A ORDRE

1) Attention au vocabulaire

Souscripteur : Celui qui crée le billet à ordre (*client*)

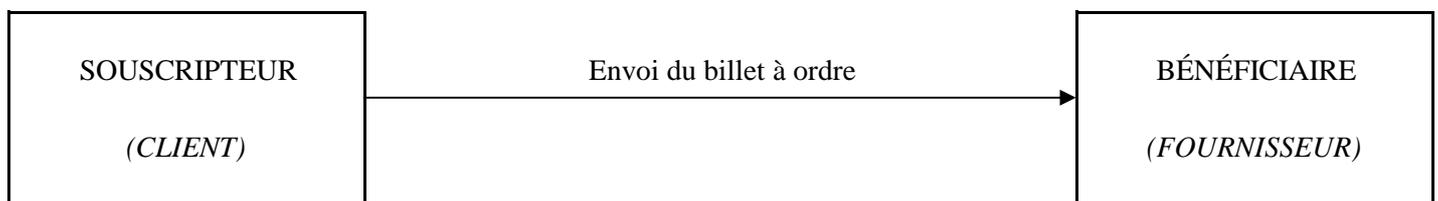
Bénéficiaire : Celui qui va recevoir le paiement du billet à ordre (*fournisseur*)

Domiciliation : Banque du souscripteur (*client*)

Nominal de l'effet : montant de l'effet

Échéance de l'effet : Date prévue pour le paiement de l'effet

2) Fonctionnement



3) Comment remplir un billet à ordre ?

Nous travaillons chez IKOM.

Nous sommes le client de TOUTOUNE.

1	2	3	4	5	6	7
<p>IKOM 5 boulevard Watteau 59300 Valenciennes</p> <p>Contre le présent BILLET A ORDRE nous paierons la somme indiquée ci-dessous à Toutoune</p> <p>A Valenciennes</p> <p>Le 24/04/..</p> <p>ÉCHÉANCE 10/64/2008</p> <p>MONTANT POUR CONTRÔLE 9 000,00</p> <p>DATE DE CRÉATION 24/04/..</p> <p>ÉCHÉANCE 10/64/2008</p> <p>BOR Seulement</p> <p>MONTANT 9 000,00</p> <p>Réf. Souscripteur</p>						
<p>R.I.B du souscripteur</p> <p>30012 Code établ. 0344 Code guichet 0000282856 N° de compte 32 Clé RIB</p> <p>DOMICILIATION Le Crédit Lyonnais Valenciennes</p> <p>Valeur en : Marchandises</p> <p>NOM et ADRESSE du SOUSCRIPTEUR IKOM 5 boulevard Watteau 59300 Valenciennes</p> <p>Signature Ikoum</p> <p>ACCEPTATION OU AVAL N° 196</p>						
8	9	10	11	12		

1. Nom et adresse du souscripteur (*client*)
2. Lieu de création du billet à ordre : ville du souscripteur (*client*)
3. Nominal du billet à ordre
4. Date de création du billet à ordre
5. Date d'échéance : date à laquelle sera payé le billet à ordre
6. Nom du bénéficiaire (*fournisseur*)
7. Nominal du billet à ordre
8. Nature de la dette : "Marchandises" ou "Travaux"
9. RIB (relevé d'identité bancaire du souscripteur (*client*))
10. Domiciliation : banque du souscripteur (*client*)
11. Nom et adresse du souscripteur (*client*)
12. **Signature du souscripteur (*client*)**

II. LE CIRCUIT D'UN EFFET A PAYER

Rappel : comment reconnaître une effet à payer ?

NOUS			
BILLET A ORDRE			
A <u>XXXXXX</u>		Payable à FOURNISSEUR	
MONTANT POUR CONTRÔLE	DATE DE CRÉATION	ÉCHÉANCE	MONTANT
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
SOUSCRIPTEUR		NOUS	
		Signature <u>Nous</u>	

FOURNISSEUR			
LETTRE DE CHANGE			
A <u>XXXXXX</u>			
MONTANT POUR CONTRÔLE	DATE DE CRÉATION	ÉCHÉANCE	MONTANT
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
		TIRÉ NOUS	
Acceptée le xxxxxx		Signature <u>Fournisseur</u>	
<u>Nous</u>			

Sur un **billet à ordre** nous sommes le **SOUSCRIPTEUR**

Sur une **lettre de change** nous sommes le **TIRÉ**

Un double des effets à payer est conservé par le client. Et généralement un échéancier des effets à payer est tenu.

Un effet est toujours payé par la domiciliation (banque du client).

Quelques jours avant l'échéance (généralement une dizaine), le client donne à sa banque l'autorisation de payer le ou les effets qui lui seront présentés.

Cette autorisation est donnée via un document bancaire à compléter : l'avis de domiciliation.

A l'échéance, le client n'a rien à faire : sa banque règle la banque du bénéficiaire.

Quelques jours après l'échéance, le client reçoit de sa banque un avis de débit qui l'informe que le montant des effets a été prélevé.

III. LE CIRCUIT D'UN EFFET A RECEVOIR

Rappel : comment reconnaître une effet à recevoir ?

CLIENT			
BILLET A ORDRE			
A <u>XXXXXX</u> Payable à NOUS			
MONTANT POUR CONTRÔLE	DATE DE CRÉATION	ÉCHÉANCE	MONTANT
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
SOUSCRIPTEUR		CLIENT	
		Signature <u>Client</u>	

NOUS			
LETTRE DE CHANGE			
A <u>XXXXXX</u>			
MONTANT POUR CONTRÔLE	DATE DE CRÉATION	ÉCHÉANCE	MONTANT
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
TIRÉ		CLIENT	
Acceptée le xxxxxx		Signature <u>Nous</u>	

Sur un billet à ordre nous ne sommes PAS le SOUSCRIPTEUR

Sur une lettre de change nous ne sommes PAS le TIRÉ

Les effets à recevoir sont conservés par le fournisseur. Et généralement un échéancier des effets à recevoir est tenu.

L'effet peut être remis à l'encaissement ou à l'escompte

1er cas : l'effet est remis à l'encaissement

Quelques jours avant l'échéance (généralement une dizaine), après les avoir endossés, le fournisseur remet à sa banque les effets à encaisser accompagnés d'un bordereau de remise d'effets à l'encaissement.

L'endossement des effets remis à l'encaissement consiste, avant signature, à y inscrire au dos : le nom du bénéficiaire, le numéro de compte du bénéficiaire, la mention "Valeur à l'encaissement" et la date de remise. Quelques jours après l'échéance, le fournisseur reçoit de sa banque un avis de crédit qui l'informe que le montant net des effets a été viré.

Le montant net d'un effet remis à l'encaissement correspond à son nominal moins les commissions TTC.

2me cas : l'effet est remis à l'escompte

Quand le bénéficiaire a besoin d'argent il peut "vendre" des effets à sa banque : on parle de remise d'effets à l'escompte.

Après les avoir endossés, le fournisseur remet à sa banque les effets à escompter accompagnés d'un bordereau de remise d'effets à l'escompte.

L'endossement des effets remis à l'escompte consiste, avant signature, à y inscrire au dos : le nom du bénéficiaire, le numéro de compte du bénéficiaire, la mention "Valeur à l'escompte" et la date de remise.

Quelques jours après cette remise, le fournisseur reçoit de sa banque un avis de crédit qui l'informe que le montant net des effets été viré.

Le montant net d'un effet remis à l'escompte correspond à son nominal moins les commissions TTC et les intérêts.